

Roland RIES, Sénateur - Armand JUNG, Député

Communiqué

Strasbourg, le 31 octobre 2007

Nous avons décidé de signer avec l'ensemble des parlementaires du Bas-Rhin, le courrier adressé ce jour à Mme Rachida DATI au sujet de la réforme de la carte judiciaire. Ce courrier collectif demande à Mme la Ministre de la Justice de surseoir à sa décision d'implanter à Nancy la nouvelle juridiction interrégionale spécialisée de l'Est, au détriment de Strasbourg.

Nous sommes déterminés à nous opposer à cette réforme qui pénalise gravement la place de Strasbourg. La nouvelle juridiction civile spécialisée qui sera créée, doit, au regard de ses compétences - contentieux de l'adoption internationale, du droit de la presse, de la nationalité, de l'indemnisation de l'amiante et des catastrophes en matière de transport - être située à Strasbourg.

Nous sommes particulièrement heureux que cette analyse soit partagée par les parlementaires de la majorité gouvernementale. Nous regrettons cependant que ce courrier au Ministre, pour louable qu'il soit, intervienne si tard, après les annonces officielles faites par le Garde des Sceaux à Nancy samedi 26 octobre 2007.

Cette orientation, à laquelle s'ajoute l'amputation des cantons de Hochfelden et de Niederbronn du ressort du TGI de Strasbourg, était connue depuis plusieurs semaines déjà. C'est la raison pour laquelle, alertés par le barreau de Strasbourg, nous avons adressé chacun de notre côté un courrier à Mme Rachida DATI avant son allocution de Nancy pour lui faire part de notre souhait qu'elle puisse reconsidérer cette décision. Elle n'en a malheureusement rien fait.

Nous resterons donc attentifs à la suite de cette réforme qui sera obligatoirement examinée par le Parlement. La répartition des contentieux relève en effet du domaine de la loi et nous souhaitons évidemment que l'opposition qui se manifeste actuellement dans les rangs de la droite strasbourgeoise se vérifie dans les votes à Paris le moment venu.

Roland RIES

Armand JUNG

Sénat – Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex
tél : 01 42 34 34 60
fax : 01 42 34 42 29

r.ries@senat.fr
www.roland-ries.net
www.lalsaceetlagauche.net

Permanence parlementaire
42, rue de la 1^{ère} Armée
67000 Strasbourg
tél : 03 88 36 96 92
fax : 03 88 36 91 72